



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

1. OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles EQUI-LIBRA, centre de tourisme équestre, s'engage à vendre des randonnées équestres, des balades, des stages et formations.

Les éventuelles dérogations acceptées par EQUI-LIBRA à l'occasion d'une commande n'engagent EQUI-LIBRA que pour celle-ci.

EQUI-LIBRA peut à tout moment modifier les présentes CGV.

2. CONDITIONS GENERALES

1. COMMANDE :

Toute commande suppose que le CLIENT accepte le contenu de l'activité tel qu'elle lui a été communiqué dans un programme détaillé, dans un e-mail explicatif ou sur le site www.esprit-equilibra.com

Le CLIENT se déclare apte physiquement, techniquement et psychologiquement à suivre ladite activité. Toute commande vaut engagement par le CLIENT pour l'intégralité de l'activité, sur la totalité de la durée de l'activité indiquée dans les informations précédemment citées.

Toute commande doit être confirmée par écrit par le CLIENT à l'aide du formulaire d'inscription signé, et vaut acceptation totale et sans réserve des présentes CGV ainsi que des conditions de déroulement de l'activité.

2. PRIX :

Le CLIENT reconnaît expressément avoir pris connaissance des informations relatives à l'activité qu'il a choisi via le programmes et/ou la documentation (format papier ou électronique) fournis préalablement à la remise du formulaire d'inscription et doit s'y référer pour toute précision. Les prix sont indiqués sur le site www.esprit-equilibra.com, et/ou le devis, et/ou le programme détaillé remis au CLIENT.

EQUI-LIBRA mentionne les prestations incluses et non incluses dans ses activités.

Sauf mention contraire écrite de la part d'EQUI-LIBRA, les frais de boissons, entrées dans les musées et sites touristiques, ainsi que les dépenses à caractère personnel ne sont pas inclus dans les prix.

3. RESPONSABILITÉS :

Pour ses activités, EQUI-LIBRA sélectionne différents prestataires de services (restaurateurs, hébergeurs...). En cas de défaillance d'un prestataire de service, ou si pour des raisons indépendantes de sa volonté, EQUI-LIBRA se voyait obligé d'annuler tout ou partie des engagements prévus, EQUI-LIBRA proposerait des prestations équivalentes en substitution. EQUI-LIBRA peut alors être amenée, lorsque les circonstances l'y contraignent, à substituer un moyen de transport ou un hébergement par un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles ne donnent lieu à une indemnisation. EQUI-LIBRA ne pourrait être tenue responsable des modifications ou annulations qui en résulteraient.

Toute défaillance dans l'exécution du contrat, constatée sur place, et n'entrant pas dans le cadre précédemment cité, doit être signalée et justifiée dans un délai maximal de 7 jours après la date de fin de l'activité, par lettre recommandée avec accusé de réception.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

Toute inscription à une activité par un CLIENT implique l'exactitude des données fournies dans le « formulaire d'inscription » et le « niveau équestre » au moment de la réservation. En cas de déclaration imprécise ou inexacte pouvant mettre en péril le bon déroulement du programme, EQUI-LIBRA se réserve le droit d'interrompre le séjour du CLIENT.

EQUI-LIBRA décline toute responsabilité concernant le vol, la perte ou la détérioration des objets personnels du CLIENT qui pourraient survenir pendant une activité.

4. DEROULEMENT :

Tout voyage écourté, toute prestation non utilisée par le CLIENT ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Le niveau équestre que le CLIENT communique préalablement à son inscription, ainsi que ses éléments personnels (taille, poids, information sur sa santé et sa condition physique) sont des éléments contractuels : EQUI-LIBRA se réserve le droit de refuser sur place ou d'interrompre le séjour de tout cavalier dont le niveau ou les capacités seraient différents de ceux validés via le formulaire d'inscription, et/ou qui seraient incompatibles avec le bon déroulement du programme, la sécurité du CLIENT et/ou celle du groupe ou des tiers, ou encore la sécurité et/ou le bien-être des chevaux.

Dans ce cas, le CLIENT perdra l'intégralité des sommes préalablement versées et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation. Toutes prestations supplémentaires non incluses dans le programme qui résulteraient de ce type d'interruption de séjour (transferts véhiculés supplémentaires, ajout de nuitées...etc) resteront à la charge du CLIENT et devront être réglées avant son départ.

Des photos peuvent être prises ou des films tournés pendant votre activité. Sauf mention écrite contraire de votre part à l'inscription, cette dernière implique votre acceptation pour éventuellement apparaître sur des supports photos ou films qui pourraient ensuite être utilisés en illustration de nos activités, sans que cela puisse donner lieu à compensation ou dédommagement.

Les prix sont calculés en nombre de jours à cheval et de nuitées. Vous pourrez donc être restreints de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou départ, en raison par exemple des usages de l'hôtellerie en matière de mise à disposition des chambres, ou en raison de circonstances indépendantes de notre volonté sans pour autant pouvoir prétendre à un dédommagement. Les repas non fournis ne pourront être remboursés, et les éventuels repas supplémentaires resteront à votre charge.

Le nombre insuffisant de CLIENTS inscrits est un motif valable d'annulation. Le CLIENT en est alors informé au plus tôt, néanmoins, la majorité des activités d'EQUI-LIBRA sont conçues pour pouvoir permettre des départs en groupes très restreints.

Aucune assurance ou assistance rapatriement n'est incluse dans les activités proposées, le CLIENT doit vérifier qu'il est correctement assuré en matière de responsabilité civile, maladie, et assistance-rapatriement, pour lui et les autres participants au séjour, ainsi qu'en cas d'incident concernant ses proches participant au voyage ou non.

DÉPART GARANTI : Pour les randonnées en itinérance en Bourgogne, le départ est garanti à partir de 3 CLIENTS inscrits. En deçà, un surcoût de 100 euros pour les activités jusqu'à 3 jours et 180 euros pour les activités de plus de 3 jours sera appliqué. Le surcoût est exigible une fois par CLIENT avant le début de la randonnée. Pour les randonnées « hors les murs » ou hors Bourgogne, le départ est garanti à partir de 4 CLIENTS inscrits. Les autres activités ont lieu quelque soit le nombre de CLIENTS inscrits.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

SUR-MESURE : Pour toutes les prestations sur-mesure à la demande du CLIENT (création d'un nouvel itinéraire, activité pour comité d'entreprise, accompagnement d'une activité privatisée, stage personnalisé...), un acompte forfaitaire de 200 euros (non remboursable) sera demandé à la signature du devis préalablement à ce qu'EQUI-LIBRA n'entame la création de la prestation sur-mesure. La prestation devra être réglée dans sa totalité au minimum 21 jours avant la date de début de l'activité. EQUI-LIBRA se réserve le droit de fixer un tarif journalier minimum (indépendant du nombre de CLIENTS inscrits) pour les activités élaborées sur mesure.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT :

La commande s'effectue en versant un acompte non remboursable dont le montant est de trente pour-cent (30%) du montant total de l'activité, options éventuelles incluses. Le solde doit être réglé au plus tard à J-21 avant le début de l'activité. Pour toute réservation effectuée dans les 21 jours précédents le départ, la totalité du paiement est dûe au moment de la réservation.

La commande est validée à réception du « formulaire d'inscription » dûment complété et signé par courrier électronique ou postal ET du règlement de l'acompte par chèque, espèces ou virement bancaire.

Les acomptes et soldes sont réglés soit :

- Par chèque bancaire à l'ordre de Julie MEIGNEN EQUI-LIBRA 1 rue de la fontaine 21390 NORMIER
- En espèces
- Par virement sur le compte bancaire : BANQUE POPULAIRE

Titulaire du compte : Julie MEIGNEN EQUI-LIBRA

IBAN : FR76 1080 7004 1192 5212 3889 639

BIC : CCBPFRPPDJN

Après réception du « formulaire d'inscription » dûment complété et de l'acompte, EQUI-LIBRA adresse au CLIENT une confirmation de réservation par courriel résumant toutes les informations du séjour et notamment les lieux et horaires de rendez-vous. Il appartient à ce dernier de relancer EQUI-LIBRA s'il n'avait pas reçu la confirmation de sa réservation.

6. ANNULATION DU CLIENT

Toute annulation doit être confirmée à EQUI-LIBRA par écrit (lettre recommandée avec AR ou e-mail), EQUI-LIBRA devra accuser réception de l'information. Dans ce cas, EQUI-LIBRA percevra une indemnité :

- Jusqu'à 21 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 30% du prix du séjour (acompte versé perdu)
- Moins de 21 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50% du prix du séjour (déduction faite de l'acompte versé)
- Moins de 7 jours avant le départ : indemnité égale à la totalité (100%) du prix du séjour.

Ces conditions d'annulation s'appliquent pour tous les motifs d'annulation sans exception y compris les cas de force majeure.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

Pour les séjours sur mesure réalisés « à la carte » les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Jusqu'à 21 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50% du prix du séjour (déduction faite de l'acompte versé)
- Moins de 21 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 100% du prix du séjour (déduction faite de l'acompte versé)

La facture de l'indemnité est envoyée par EQUI-LIBRA dans les 21 jours qui suivent la réception de l'annulation.

Si toutefois, le CLIENT souhaitait reporter son inscription à une autre activité organisée par EQUI-LIBRA dans un délai de douze (12) mois à compter de la date initialement prévue ou qu'il présentait une personne pour prendre sa place vacante (après validation de son niveau équestre), alors seul l'acompte de 30 % versé serait retenu.

7. ANNULATION DUFait D'EQUI-LIBRA

Toute annulation d'une activité du fait de EQUI-LIBRA, pour tous motifs, à l'exclusion de ceux prévus au 6. donne lieu au remboursement de toutes les sommes versées par le CLIENT. Ce dernier ne peut cependant prétendre à aucune indemnité, et ce quel que soit le délai dans lequel intervient l'annulation.

EQUI-LIBRA peut également proposer au CLIENT une activité de substitution, dans les conditions initialement prévues, dans les douze (12) mois suivant l'annulation. Si le CLIENT accepte, EQUI-LIBRA ne remboursera pas les sommes déjà perçues.

8. ANNULATION - clause spéciale épidémies y compris COVID :

En cas d'annulation pour cause de restrictions sanitaires dues à une épidémie y compris COVID-19 (confinement, restriction de mobilité pour l'acheteur ou le vendeur, etc), il ne sera procédé à aucun remboursement des sommes préalablement versées. EQUI-LIBRA pourra proposer le report de l'activité sur une durée de 18 mois. Passé ce délai et/ou si le CLIENT ne souhaite plus prendre part à l'activité de substitution, toutes les sommes versées seront perdues. Les présentes CGV seront applicables pour la totalité des activités reportées pour cette cause sans exception.

9. CONFIDENTIALITÉ

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont EQUI-LIBRA ou le CLIENT aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer

Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie. Les parties seront liées par la présente obligation de confidentialité sans limitation de durée à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

10. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

En respect du règlement RGPD 2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, EQUI-LIBRA attache une grande importance à la protection de données personnelles de ses CLIENTS, de ses fournisseurs, de ses partenaires et plus largement de toute personne dont elle viendrait à traiter les données personnelles.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre à votre demande. Le traitement de vos données personnelles se fait dans le respect de la loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978. Ces données sont à destination d'EQUI-LIBRA et ses partenaires et peuvent être transférées à des tiers (prestataires de service).

Vous disposez à tout moment, d'un droit d'accès et de rectification ou d'opposition aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous contacter (en nous indiquant vos noms, prénom, adresse et mail) par courrier ou par email.

11. DROIT APPLICABLE ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Le droit français est le seul applicable. Tout litige relatif au non-respect des présentes CGV, à la commande et/ou à l'exécution d'une activité, fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de DIJON, quel que soit le siège ou la résidence du CLIENT, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La présente clause est stipulée dans l'intérêt d'EQUI-LIBRA qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Le droit français et le droit européen en matière de Protection des données à caractère personnel sont applicables aux rapports entre EQUI-LIBRA et le CLIENT.

Date de mise à jour : 1er novembre 2025

Validées par Julie MEIGNEN, gérante d'EQUI-LIBRA

Date : _____ / _____ / _____

Signature :